Envoyé en préfecture le 21/04/2026
Reçu en préfecture le 21/04/2026
Publié le
ID : 022-212203483-20260413-2026AVRIL36-DE

Département des Côtes d'Armor
Arrondissement de Saint-Brieuc
Commune de Trédias

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE TREDIAS
SEANCE DU LUNDI 13 AVRIL 2026

: :

L'an deux mil vingt-six, le treize avril, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Trédias, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de **Madame Catherine TIENGOU, Maire.**

Nombre de conseillers en exercice : **15, Présents :** 13 **Votants** :15

Date de convocation et affichage **: 7 avril 2026**

Etaient présents : **Catherine TIENGOU, David CRESPEL, Stéphanie RENOUVEL, Jacky BOISGERAULT, Serge ROCHARD, Florence DELALANDE, Nicolas PLESTAN, Annabelle HAGUET, Mélanie ESSIRARD, Kévin LEROUX, Enzo ROUILLE, Joseph POIRAUDEAU, Béatrice SOURISSEAU.**

Absentes : **- Béatrice HOURRIER (pouvoir à David CRESPEL), Claude BOURDON (pouvoir à Joseph POIRAUDEAU).**

A été désignée secrétaire de séance **: Stéphanie RENOUVEL**

ORDRE DU JOUR : Procès-verbal du 02 mars 2026-Procès-Verbal du 21 mars 2026-ORGANISATION DE L'ASSEMBLEE: Présentation individuelle de chaque conseiller – Tour de table.-Etat des lieux : Projets précédente mandature et projets en cours.-Commissions Communales – Inscription dans les commissions – Mode de fonctionnement-Autres Instances – désignation des représentants.-Délégations du Conseil municipal au Maire-FINANCES : Impôts locaux : vote des taux.-Subventions aux associations 2026 (définition de critères et attribution).-Adhésion Agence Locale de l'Energie et du Climat.-Lotissement : définition du régime de TVA pour les ventes-.RESSOURCES HUMAINES-Heures complémentaires aux espaces verts.-TRAVAUX : Fauchage annuel.-Devis balayage.-Travaux eaux pluviales – La chapelle es Fougeretz- QUESTIONS DIVERSES

Séance du 13 avril 2026 -2026-036 Objet **: AFFAIRES SCOLAIRES – SEMAINE A 4 JOURS**

Le Conseil d'école du 27 mars 2026 a validé le maintien de la semaine de 4 jours.

Il a également été évoqué la réduction de la pause méridienne à Mégrit, réduite à 1h20 en lieu et place de 1h30. Il a été émis un avis favorable à cette mesure induite par le circuit de car du RPI qui débute à Mégrit.

Le Conseil municipal, prend acte de ces deux mesures dérogatoires et y émet, unanimement un avis favorable.

Certifié exécutoire

Catherine TIENGOU
Présidente de séance

MAIRIE DE TREDIAS
Côtes-d'Armor

Stéphanie RENOUVEL
Secrétaire de séance